



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA

Mercredi, 8 mars 2023

Textes

- Vladimir MONTEIRO (Porte-parole MINUSCA)
- Kevin DEMANOU (Chargé du portefeuille Gouvernance, Participation Politique et Leadership Féminin à ONU Femmes)
- Marie Louise GUÉRÉKOBI (Présidente, Organisation pour la promotion du Genre, le développement et la protection des droits de l'homme - OPGDH)
- Chantal Solange TOUABÉNA (Présidente, Réseau de femmes leaders de Centrafrique - AWLN)

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

● Au nom de la MINUSCA, je commence par saluer toutes les femmes et en particulier les Centrafricaines sur l'ensemble du territoire, et leur souhaiter une bonne Journée internationale des femmes, célébrée le 8 mars de chaque année.

Dans son message relatif à la date, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, écrit : « À travers le monde, les droits des femmes régressent sous nos yeux. Selon les dernières prévisions, au rythme actuel, il faudra encore 300 ans pour atteindre la pleine égalité des genres. »

« Deux statistiques témoignent très clairement de notre échec. D'une part, toutes les dix minutes, une femme ou une fille est assassinée par un membre de sa famille ou un partenaire intime. D'autre part, toutes les deux minutes, une femme meurt pendant la grossesse ou l'accouchement. La plupart de ces décès pourraient parfaitement être évités. »

« En cette journée internationale des femmes, nous devons nous engager à faire mieux. Nous devons inverser ces terribles tendances et lutter afin de préserver la vie et les droits des femmes et des filles partout dans le monde.

C'est l'une de mes principales priorités et un élément central du travail de l'Organisation des Nations Unies dans le monde entier.

Concernant le thème de cette année à savoir la réduction des disparités entre femmes et hommes dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, le Secrétaire général dit « Nous devons agir sur plusieurs fronts pour faire en sorte que les femmes et les filles puissent contribuer pleinement au savoir universel sur les plans scientifique et technologique. »

Le Secrétaire général des Nations Unies conclut son message en précisant : « Investir en faveur des femmes et des filles est le moyen le plus sûr d'améliorer le sort de toutes les personnes, communautés et pays, et de mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ensemble, construisons un monde plus inclusif, plus juste et plus prospère pour les femmes et les filles, les hommes et les garçons, partout dans le monde ».

- Les questions de genre sont pris en compte dans tous les aspects du mandat de la MINUSCA, conformément à la résolution 2659. Le texte demande à la Mission d'aider les autorités centrafricaines à garantir la participation, la contribution et la représentation des femmes, y compris les rescapées de violences sexuelles, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Ces domaines concernent le processus politique et de réconciliation, notamment l'APPR, la justice transitionnelle, les travaux de la Cour pénale spéciale et de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation, la réforme du secteur de la sécurité et les activités de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement, et les préparatifs et la tenue des élections locales.

A propos des élections, la Représentante spéciale du Secrétaire général en RCA, Valentine Rugwabiza, a indiqué la semaine dernière, que la MINUSCA et l'équipe pays des Nations Unies continueront de mobiliser les institutions nationales, les partis politiques et les organisations de la société civile en vue d'une plus forte implication des femmes dans les instances politiques et de prise de décision.

Par ailleurs, plusieurs actions relatives au processus de paix et aux élections locales, sont en cours depuis l'adoption du nouveau mandat en novembre dernier. C'est le cas notamment à Kaga-Bandoro, Mbrès, Obo et Zémio, où la MINUSCA mène des activités de sensibilisation et mobilisation, en partenariat avec l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA). De même, la ligne verte 1325 pour la sécurisation des élections, mise en place en coordination avec la composante Police de la MINUSCA et ONU Femme lors du processus électoral de 2020, sera bientôt réhabilitée.

- La MINUSCA continue de travailler en étroite collaboration avec les autorités et acteurs locaux, en particulier les femmes, autour des défis de leurs communautés. Ainsi, le 28 février, 16 femmes ont pris part à une session de sensibilisation sur leur implication dans la gestion des conflits liés à la transhumance à Paoua. L'activité a été organisée en partenariat avec l'OMCA. A Kouango, 60 leaders communautaires, dont 23 femmes, ont été sensibilisés aux mécanismes d'alerte précoce. A Bambari, les femmes étaient au nombre de 15 sur 50 acteurs locaux à participer à un atelier sur l'implication des communautés dans la protection des civils à travers les alertes précoces. A Bria, elles ont pris part aux côtés d'autres composantes de la population à des sessions de sensibilisation sur la collaboration avec les autorités publiques et la lutte contre les messages de haine.

- La journée Internationale de la femme est célébrée depuis lundi à la prison de Bimbo, avec l'appui de la MINUSCA. Les femmes détenues ont été sensibilisées sur le thème de l'innovation et la technologie au service de l'égalité des sexes et ont exposé des œuvres d'art, des bijoux et des produits du potager, issus des projets de réinsertion sociale des détenus financés par la MINUSCA.

PRESIDENTE AWLIN

Les Nations Unies ont officialisé la journée du 08 Mars en 1977, cette journée qui puise son origine dans les années 1910 est célébrée dans plusieurs pays à travers le monde. Le 08 Mars est une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la « lutte pour les droits des

femmes », l'égalité et la justice. Plusieurs événements et initiatives ont eu lieu à travers le monde à cette occasion notamment pour :

- Réfléchir, échanger, se mobiliser pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Faire le point sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire sur la question de la place des femmes dans la société.

C'est aussi l'occasion de mettre en avant les initiatives qui placent les femmes au cœur de la création ainsi que leur participation à la vie sociale, politique et économique.

La République Centrafricaine, pays qui compte environ 6 millions d'habitants, peuplé à majorité de femmes qui représentent 50,2% de la population ne reste pas en marge, car depuis son accession à la souveraineté internationale en 1960, et malgré les efforts consentis en vue d'améliorer le statut social de la femme.

La RCA est encore soumise aux pesanteurs socioculturelles qui empêchent la pleine jouissance par les femmes de leurs droits humains et en particulier leurs droits civiques et politiques. Plusieurs engagements ont été pris, des Traités Internationaux ratifiés, et des résolutions adoptées mais la participation de la femme centrafricaine à la vie publique et politique, reste et demeure un défi majeur à relever. La représentation des femmes dans les instances de décision à tous les niveaux reste faible.

Malgré l'appui multiforme du Système des Nations Unies en RCA, à travers la Division des Droits de l'Homme de la MINUSCA, la Section Genre de la MINUSCA, ONU Femmes et le PNUD qui ne ménagent aucun effort pour accompagner les organisations féminines pour la sensibilisation et le renforcement de capacité des communautés à la base, des femmes et des jeunes, tant à Bangui que dans les arrières pays, aussi beaucoup reste à faire concernant la pleine participation des femmes à la vie publique et politique de la RCA.

Néanmoins, les élections municipales à venir constituent une opportunité de promouvoir la participation des femmes à la gouvernance locale et élargir l'espace démocratique aux groupes marginalisés dans la gestion de la vie politique du pays.

Les défis liés à la participation des femmes aux élections locales sont multiples et de diverse nature. Cependant, l'analyse du processus électoral et de l'environnement socio politique et sécuritaire permet de mettre en évidence des défis réels et potentiels qu'il convient de relever afin de faire des élections locales une véritable opportunité d'accès des femmes au pouvoir de décision et à la gouvernance du pays.

Qu'à cela ne tienne, plusieurs pistes de solution sont à explorer pour relever les défis de la participation politique des femmes avec un peu de volonté politique ainsi que l'appui des partenaires au développement.

PRESIDENTE OPGDH

L'OPGDH est une ONG de protection des droits de femmes rurales. Cette organisation a pris lead dans le travail de protection des droits de l'Homme, particulièrement les femmes leaders

défenseuses des droits de l'Homme. C'est ainsi, que nous avons pris l'initiative de la création d'une plateforme des Femmes défenseuses des droits de l'Homme. C'est à ce titre que j'ai l'honneur de prendre la parole devant vous aujourd'hui.

Le rôle de l'Etat dans la protection de l'espace civique

L'Etat est le garant de la protection des défenseuses des droits humains. Il leur a donné ce droit reconnu à travers plusieurs textes et Lois nationales et internationales. En RCA, la liberté d'expression et d'association est définie dans les textes suivants :

Quelle est la situation des droits humains en RCA ? Plus particulièrement la situation de la femme ?

Bien qu'il existe des Lois qui protègent la femme contre les abus et exploitation et tente de faire la promotion des femmes, celles-ci sont souvent très peu appliquées. Nous pouvons citer la Loi « Bangayassi » qui protège la femme contre les abus, Le Code de la Famille et la Loi sur la parité. Nous avons noté que lors des élections de 2020, la Loi sur la parité n'a été respectée par aucun parti politique. Cette situation marque un réel recule des femmes leaders en RCA. Cela se remarque par (1) les femmes leader qui ont fait des déclarations pour soutenir la Présidente de la Cours Constitutionnelle lors de sa destitution et la Présidente du Conseil National de Jeunesse lorsqu'elle avait reçu les menaces de mort suite à son refus d'appuyer le changement de Constitution ont reçu elles-mêmes des menaces et intimidations (2) Les femmes s'expriment de moins en moins par peur de représailles (3) Le nombre de cas violences basées sur le genre et de féminicides sont en hausse depuis deux ans.

Des réseaux de femmes leaders existent mais ne travaillent pas en synergie. Ce qui fait que les femmes sont toujours exposées aux violences de tous genres. Il serait souhaitable de mettre tous ces réseaux ensemble dans une même dynamique et définir des procédures et mécanismes communs pour faire face à des cas de menace des femmes activistes des droits humains.

Dans la plupart des cas, les défenseuses des droits humains réagissent lorsqu'il y a une violation massive sur la communauté. Elles mènent en général des actions de plaidoyer auprès des acteurs (gouvernements, partenaires, etc.). Ces actions demeurent encore très insuffisantes. Comme nous l'avons dit plus haut, les femmes activistes sont également des victimes de violences mais sont souvent oubliées dans les projets.

Nous devons développer des mécanismes communautaires qui permettront de créer des espaces sûrs pour les femmes et de renforcer leur capacité de résilience par la rupture de la dépendance économique envers les hommes.

Le rôle des femmes défenseuses des droits humains

Les femmes défenseuses des droits humains ont pour rôle de faire la promotion et la protection des droits de l'homme. Un défenseur est différent d'un détective privé, qui est aussi différent des politiciens. Il est celui qui œuvre pour mener des actions de plaidoyer. C'est celui qui travaille avec prudence sans s'attaquer à la vie privée de la personne mais au mal qu'elle a commis. C'est l'état qui autorise un défenseur à exercer ses fonctions pour cela il a le droit et l'obligation de le protéger car ils ne sont pas des adversaires mais plutôt des partenaires qui œuvrent pour la même cause. Le défenseur est neutre, il n'est ni du pouvoir, ni de l'opposition. Son rôle est de dénoncer

les violations des droits de l'homme, de mener des actions de plaidoyers à l'endroit des décideurs et des populations.

Qu'est-ce qui a été fait jusqu'aujourd'hui ?

En collaboration avec les partenaires en particulier les agences du système des Nations Unies en particulier la Division droits de l'Homme de la MINUSCA, plusieurs actions de promotion des femmes défenseuses des Droits Humains ont été réalisées. Notamment :

- Sensibilisation sur les Droits de l'Homme à l'endroit de plus de 300 femmes rurales ;
- Formation des FACA et FSI sur les VSBG à Bangui, Bouar, Mongoumba, Baoro etc. ;
- Plaidoyer pour la protection des femmes activistes des droits humains auprès des décideurs ;

Ces actions doivent être pérennisées et renforcées.

En conclusion, nous appelons à protéger l'espace civique en Centrafrique. Il est du devoir de l'Etat d'assumer cette responsabilité. Mais également notre rôle en tant que femmes leaders est d'accompagner l'Etat à travers des propositions et la mobilisation des acteurs de la société civile.

ONU FEMMES – GOUVERNANCE, PARTICIPATION POLITIQUE ET LEADERSHIP FEMININ

Les attentes par rapport à la Journée internationale de la femme (JIF) 2023 et la contribution des Nations Unies à la promotion de la femme centrafricaine

Les attentes par rapport à la JIF 2023

Qu'est ce qui a motivé le choix du thème de la JIF 2023 "Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes" ?

- Il existe un écart persistant entre les sexes en matière d'accès au numérique qui empêche les femmes d'exploiter pleinement le potentiel des technologies.
- Les femmes sont sous-représentées dans l'enseignement des technologies d'information et de communication (TIC)
- Les femmes sont sous-représentées dans les métiers du digital/numérique
- Les femmes ne bénéficient pas équitablement des avantages du digital/numérique ce qui accentue les inégalités économiques et sociales entre les hommes et les femmes
- Les femmes subissent davantage les violences en ligne que les hommes, le cyber harcèlement des femmes et des jeunes filles

Qu'est ce qui est attendu après la célébration de la JIF 2023 ?

- Une prise de conscience du fait que aucun pays au monde ne pourra pas atteindre les ODD si les femmes sont exclues du digital/numérique
- Une réforme des programmes scolaires et éducatifs afin de mieux prendre en compte les femmes et les filles dans le digital/numérique
- Une sensibilisation aux femmes et jeunes filles à s'intéresser au digital/numérique
- Que les entreprises du secteur digital promeuvent les femmes et les jeunes filles à tous les niveaux de prise de décision
- Que les gouvernements prennent des mesures strictes et rigoureuses pour réprimer les violences faites en ligne (cyberharcèlement)

La contribution des Nations Unies à la promotion de la femme centrafricaine

- Appui normatif (Amélioration du cadre légal)
- Renforcement des capacités institutionnelles
- Renforcement des capacités techniques (formation, coaching, mentorat)
- Appuis multiformes directs aux femmes et filles (transfert de cash, appuis matériels, etc.)
- Appuis multiformes aux réseaux et associations des femmes et jeunes filles

QUESTIONS DES JOURNALISTES

L'Agora (Junior Bouté)

- La célébration de la Journée internationale de la Femme en Centrafrique est mal comprise par les femmes centrafricaines. D'autres prennent cette journée pour manger, boire et s'habiller à la mode, alors qu'il y a des thématiques sur lesquelles elles doivent réfléchir pour le développement du pays. Quelle stratégie la MINUSCA et l'ONU Femmes vont mettre en place pour que les femmes centrafricaines puissent bien comprendre la célébration de cette journée pour qu'elles puissent aussi célébrer conformément à ce qui est fait dans d'autres pays. Je vous remercie.

Chantal Solange TOUABENA (Présidente AWLN) - Merci monsieur le journaliste. Je pense que les femmes centrafricaines commencent à comprendre, parce qu'il y a deux années plus tôt, c'était vraiment un problème pour faire comprendre aux femmes que la fête du 8 mars ne se limite pas qu'aux achats de pagnes ou de faire des festivités. Aujourd'hui, les femmes ont compris qu'elles doivent vraiment contribuer. Là, je sors du 6^{ème} arrondissement où on a fait appel à moi pour échanger avec les femmes sur le 8 mars, les actions à mener, qu'est-ce qu'il faut faire. Malheureusement je n'ai pas pu m'entretenir avec elles longuement, mais les femmes commencent déjà à comprendre, et ce qui est là, c'est qu'il y a un besoin de formation, de renforcement de capacité, parce que les femmes veulent maintenant être au-devant de la scène mais il faut renforcer leurs capacités. Voilà ce que je peux dire brièvement.

Kevin DEMANOU (ONU Femmes) - Merci bien pour ces questions. Je pense que nous devons éviter un peu la flagellation des femmes, parce que les femmes c'est un tout. Et limiter cette journée uniquement à la fête festive, qui n'est pas mal en soi, après tout combat, après toute rencontre, n'oublions pas que cette célébration en République centrafricaine se fait dans un contexte africain, et en Afrique tout rassemblement, toute activité donne lieu à des réjouissances, à des moments de partage. C'est ainsi qu'il faut voir les manifestations, mais il faut voir bien au-delà. Quand on dit le 8 mars, ce n'est pas uniquement le 8 mars, on parle avec des femmes qui émettent des réflexions et partout ailleurs depuis le 1^{er} mars et même après, des activités seront menées et conduites par les femmes. C'est un peu trop limitatif et on demande parfois trop aux dames, en essayant de leur stigmatiser en disant « vous limitez cette journée aux pagnes, aux réjouissances », ce qui n'est pas forcément vrai. Je ne dis pas que cela est totalement dénoué de vérité.

Des efforts sont faits en termes de stratégie comme cette rencontre, cette conférence de presse qui contribue à porter haut le message. Plusieurs activités sont faites. La présidente a dit qu'elle revient du 6^{ème} arrondissement où ils ont mené des activités de réflexion et je puis vous dire que partout à Bangui, ces activités sont en train d'être menées. Hier, j'étais dans un lycée, même les jeunes filles suivent cette tendance. Essayons aussi de voir ce qui est fait de positif en cette journée et ne nous limiter pas seulement à quelques moments de réjouissance.

Vladimir Monteiro (MINUSCA) - Je voulais juste dire que même les fêtes sont des opportunités pour passer des messages sur l'importance de la date, sur les défis à relever et comment les relever.

Radio Fréquence RJDH (Guy Florentin Outiama)

- Madame la présidente de AWLN, vous venez de relever la question de la participation des femmes aux élections locales, alors qu'il y a des pesanteurs socioculturelles qui sont là. Vous, en tant qu'organisation de femmes centrafricaines, quelle stratégie pouvez-vous avoir afin d'aller dans les provinces pour mobiliser les femmes, car jusqu'aujourd'hui, les femmes sont toujours minimisées parmi les hommes, or d'ici juillet, il y aura les élections ?
- On dit souvent que pour aller loin, il faut chercher à ménager sa monture. Vous ne voyez que la préoccupation des femmes, alors qu'il y a une question qui est très sérieuse concernant les filles scolarisées. Vous, en tant que mère, ne pouvez-vous pas plaider auprès des partenaires ou du gouvernement concernant la prise en charge des filles scolarisées ?

Radio Guira FM (Pélagie Karzago)

- AWLN Centrafrique se bat beaucoup pour les droits des femmes, pour qu'elles participent aux élections locales à venir, quels sont les moyens mis à votre disposition pour renforcer les capacités des femmes, par rapport aux élections locales.

Chantal Solange TOUABENA (Présidente AWLN) - Nous avons beaucoup travaillé sur la question des pesanteurs socioculturelles avec l'appui de la section Genre de la MINUSCA, qui nous a appuyé en 2020 pour aller dans les 20 préfectures sensibiliser les communautés à la base en faveur de l'implication des femmes. Etant sur le terrain, nous avons souligné l'aspect des pesanteurs socioculturelles. Ces sensibilisations ont porté leurs fruits, puisque pendant que nous étions sur le terrain, il y a des hommes qui ont manifesté leur engagement à soutenir l'implication des femmes dans la gestion de la cité, par exemple la participation aux élections locales.

En ce moment, il nous faut encore faire ce travail, parce que nous avons fait ces sensibilisations alors qu'on nous disait que les élections allaient avoir lieu en 2021, et ça n'a pas été le cas. Il faut encore repartir sur le terrain pour faire à nouveau ce travail au niveau de la base, en sensibilisant les communautés par rapport à l'implication des femmes par rapport aux élections municipales, pour voir les femmes s'impliquer dans la gouvernance locale.

Qui veut voyager, ménage sa monture : l'éducation des filles. Nous avons toujours fait le plaidoyer par rapport à l'éducation des filles, et là c'est une question de volonté politique, il faudrait que le gouvernement accepte d'appuyer les filles. Ce que nous remarquons, ce n'est pas le cas, les filles ne sont pas vraiment appuyées comme il se doit. A un moment donné, je suivais les filles au niveau du Lycée Caron pour voir si leur scolarité était gratuite comme on a toujours dit. Mais ce n'est pas le cas, donc il faut qu'on essaie de mettre un accent dessus, parce que si nous voulons avoir des femmes fortes à l'avenir, il faut commencer par les pépinières, commencer à booster les petites filles pour qu'elles soient scolarisées afin de prendre la relève.

A la question de Radio Guira FM, c'est vrai AWLN œuvre beaucoup sur le terrain pour la participation des femmes et leur droit, et comme je l'ai dit tantôt, nous avons toujours été soutenues par la section Genre de la MINUSCA ainsi que la division des Droits de l'homme, ONU Femmes

et le PNUD. Aujourd'hui, il y a une question pressante qui se pose, c'est la formation des femmes. J'ai même reçu le plaidoyer des jeunes de Bégoua qui m'ont adressé une correspondance pour demander qu'on les forme, il y a un besoin de formation des femmes. Par rapport aux pistes de solution, il faut former, renforcer les capacités des femmes.

On dit qu'il faut booster les femmes pour aller aux élections, mais une femme, avant de s'engager, il faut d'abord qu'elle sache exactement le rôle qu'elle doit jouer. Si on la ne forme pas, on lui demande d'aller aux élections, mais il y a des réticences parce que la personne intérieurement, se dit « Je n'ai pas la capacité ». Mais si on renforce la capacité, si on leur explique leur rôle, le rôle qu'elles vont jouer dans la gouvernance locale, elles vont se sentir libres et s'engager pour ces faits. Il y a un plaidoyer en cours pour avoir des financements en conséquence et commencer ce travail. On prend le train en marche, le temps n'est pas long, c'est court, il faut vraiment que les partenaires prennent en compte cette préoccupation.

Marie Louise GUEREKOBİ (Présidente OPGDH)

Qu'est-ce qu'on fait pour les jeunes filles ? Je veux dire qu'au niveau de l'OPGDH, nous travaillons dans le domaine des droits humains et on ne fait pas de distinction entre les femmes et les jeunes filles. On fait de sensibilisation pour que les femmes puissent connaître leurs droits, être capables de saisir la justice en cas de violations. On travaille avec les filles, on travaille avec les femmes âgées aussi.

Le problème de formation chez nous a sa racine dans les différents conflits. Vous savez, pour former quelqu'un il faudrait que la personne puisse avoir un peu de base. Les différents conflits ont fait que nos enfants ont arrêté à un niveau très, très, très bas. Heureusement qu'on travaille dans les deux langues. Nous travaillons avec les femmes rurales donc nous parlons la langue nationale et ça permet à tout le monde de s'exprimer, et les filles qui sont victimes de violations des droits humains, on leur donne la chance de parler, on leur donne la chance de sensibiliser les autres filles aussi, de les aider à connaître leurs droits. Mais, il y a un problème qui nous préoccupe, parce que, même pour former quelqu'un il faut que la personne soit capable aussi de lire, de comprendre. Aujourd'hui, comme le niveau est très bas à cause des conflits, les filles se sont mariées très vite, elles se sont engagées dans les foyers, dans les travaux champêtres, et quand vous leur transmettez, elles ont des difficultés pour pérenniser la formation. Il faudrait que la personne puisse lire.

Moi je voudrais aussi demander à l'Etat de nous aider dans le domaine de l'alphabétisation. L'alphabétisation c'est quelque chose de très important. Quand nous avons eu la chance avec la division des Droits de l'homme de la MINUSCA de former 250 personnes à Bimbo et ses environs, toutes les jeunes filles sont venues vers nous, même les femmes, pour nous dire « on veut apprendre à lire et à écrire », c'est très important. Il faudrait qu'on prenne en compte l'aspect alphabétisation, parce que ce sont les jeunes filles elles-mêmes, parfois les femmes qui demandent pour qu'elles puissent avoir la chance d'apprendre encore. On a eu tous les documents nécessaires pour les aider à lire et à écrire, malheureusement on n'a pas eu le financement, on cherche toujours.

Le Langage (Gabriel Rhopo Mbrenge)

- Que font les ONG de l'épanouissement des filles et de femmes pour que la parité 50/50 soit effective ?

- Vous revendiquez la parité à des postes de responsabilité également, cependant, il faudrait savoir qu'il y a l'obligation de mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Si les filles et les femmes ne sont pas suffisamment formées, il va être difficile d'atteindre cette parité même si on parle de 300 ans avant d'arriver à ce stade, il va être difficile, voire impossible. Les ONG auraient dû commencer à former les femmes et les filles avant de demander la contribution du gouvernement. Si on attend cela du gouvernement, je ne sais pas si ça va être possible.

LANOCA (Aubin Manassé)

- Depuis l'existence de AWLN, quelles sont les réalisations concrètes, les défis que cette organisation a pu relever en faveur des femmes en Centrafrique ?
- Le représentant de l'ONU Femmes parlait du thème concernant la digitalisation en faveur des femmes, je me demande quelles sont les stratégies qu'ONU Femmes va employer pour introduire les femmes dans le monde du digital en RCA, parce qu'on sent que les femmes s'y intéressent difficilement ?
- Quels sont les mécanismes d'accompagnement de l'ONU Femmes dans le processus électoral, pendant et après les élections ?

Chantal Solange TOUABENA (Présidente AWLN) - Promotion de la femme et parité 50/50, je suis tout à fait d'accord. Quand on parle de parité, il y a des femmes qui sont capables dans des ministères, pourquoi on ne fait pas leur promotion ? Sur ce point, je crois qu'il y a un problème de manque de volonté politique. Les hommes ne sont pas mieux que les femmes, il y a des femmes qui sont meilleures, qui sont capables, mais dont on ne fait pas la promotion. Cette question de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, on est conscient que le niveau de la femme centrafricaine n'est pas tout à fait acceptable mais il y a beaucoup de femmes, je puis vous rassurer, qui sont capables, qui peuvent être représentées dans les sphères de prise de décision et que c'est un problème de manque de volonté politique.

Concernant l'appui des ONG, à mon humble avis, c'est le gouvernement qui a cette responsabilité régalienne. Quand on veut faire la promotion des femmes et des jeunes filles, nous les ONG, on est là pour appuyer le gouvernement, mais nous n'allons pas remplacer le gouvernement. Le gouvernement doit mettre en place une politique pour construire des structures. Quand vous allez dans quelques établissements scolaires, ça ne donne pas envie aux enfants d'aller étudier. Il manque des tables bancs, des enfants s'assoient à même le sol, c'est la triste réalité, alors que notre pays regorge de bois. Le bois quitte la République centrafricaine pour aller ailleurs. Il faut construire des structures pour accueillir les femmes et les jeunes aussi. On parle de formation, aujourd'hui il y a un degré où on parle de renforcement de capacité mais il faut préparer la petite enfance.

AWLN était au chevet de la communauté de l'île de Bongossoua quand ils ont eu des problèmes. On était à leur chevet, mais ce que nous avons découvert, c'est dramatique. Sur 800 enfants, à peine trois sont scolarisés, je parle de la petite enfance. Un pays qui veut promouvoir l'éducation doit commencer par la petite enfance, mais aujourd'hui, ça pose un problème. C'est la responsabilité du gouvernement de mettre un accent sur la petite enfance, commencer à éduquer les enfants en bas âge.

Et les défis, je crois que AWLN a fait beaucoup de travail, on a beaucoup travaillé sur les questions des droits de l'homme, la participation politique des femmes, et l'impact, c'est que les gens se manifestent. Par exemple, les jeunes de Bégoua demandent à AWLN de les aider à renforcer leurs capacités, parce qu'ils veulent aller aux élections locales. Et lors des 16 jours d'activisme, nous avons eu l'appui de la division des Droits de l'homme de la MINUSCA. On m'appelle de partout pour me faire part des problèmes, on prend note, mais moi personnellement je ne suis pas en mesure de résoudre ces problèmes. Quand les femmes sont battues, on les accompagne, on leur prodigue des conseils, on leur demande d'aller vers la justice pour porter plainte.

Pierrot Johanne Fandema (Section genre de la MINUSCA) - Je voulais appuyer ce que madame Touabena a dit. J'informe mes compatriotes de la presse centrafricaine que la MINUSCA a appuyé le financement du répertoire de compétences féminines qui existent en République centrafricaine. Dans ce répertoire, vous allez trouver toutes les compétences, ça fait presque 1000 femmes qui ont un niveau très élevé. C'est un outil qui permettra à la presse de faire des plaidoyers, de sensibiliser afin que le gouvernement puisse utiliser le minimum là, pour prouver l'engagement qu'il a envers la mise en œuvre de la loi sur la parité. Je vous remercie.

Kevin DEMANOU (ONU Femmes) - Quelle stratégie pour encourager les filles à s'intéresser au métier du digital ? Ce que nous pouvons faire en tant que Nations Unies, d'abord c'est d'appuyer le gouvernement à faire des réformes structurelles et développer des programmes pour qu'il y ait effectivement des structures capables de former la jeune fille et les femmes sur ces métiers-là. Nous savons que les réformes et les programmes doivent pouvoir amener le gouvernement à instituer dans la maternelle, le primaire et le secondaire, les enseignements sur l'outil informatique, la maîtrise du digital, les métiers du numérique. On doit pouvoir intégrer cela dans les programmes scolaires. Et les Nations Unies s'attèlent à accompagner le gouvernement dans ce sens.

Bien que les Nations Unies fournissent des appuis multiformes, dont les appuis en équipements informatiques pour pouvoir doter les structures éducatives de ces matériels appropriés à la formation sur les métiers du numérique et du digital, nous continuons le plaidoyer, parce que d'un côté, il faut créer les structures capables de former, de l'autre côté il faut amener les individus notamment les femmes et les filles, à s'intéresser à ces outils. UNFPA a financé plusieurs organisations de jeunes filles dans les sensibilisations sur l'usage de l'outil informatique. Nous appuyons les assises tant réclamées du Conseil national de l'éducation en RCA et les Nations Unies soutiennent de telles réformes.

Pour ce qui est de l'appui des Nations Unies à la participation aux élections locales, les Nations Unies fournissent un appui à différents niveaux. Le premier niveau qui est normatif, à l'issue des élections présidentielle et législatives de 2020-2021, on a fait l'analyse de ce qui a marché, ce qui n'a pas marché, et il ressortait que le cadre légal n'était pas aussi sensible à la participation des femmes, d'où le processus de révision du code électoral en cours que les Nations Unies soutiennent. Les Nations Unies soutiennent les sensibilisations sur le terrain, la formation des femmes candidates, la Nations Unies travaillent à la prévention et à la répression des violences faites aux femmes, et la protection des candidates, comme la ligne verte 1325. Cela vise à s'assurer que les femmes qui vont participer puisse bénéficier d'une certaine protection même si ce n'est pas rattachée. Au-delà des élections, cette ligne restera comme une ligne d'appui sécuritaire.

Pendant les élections, cette ligne 1325 permettra de fournir une assistance sécuritaire chaque fois qu'on est victime ou témoin des violences.

Les Nations Unies soutiennent également les candidates dans l'élaboration de leur dossier de candidature. Une clinique juridique sera mise sur pied visant à examiner en amont les dossiers de candidature. Nous rappelons que pendant les élections législatives, plus de 66 dossiers de femmes avaient été rejetés, parce que cela n'était pas en conformité avec les textes. Et après, cette clinique juridique va accompagner les candidates dans les contentieux pré, pendant et après les élections au niveau de la Cour constitutionnelle, les différentes juridictions qui seront compétentes pour connaître les contentieux.

Radio Notre Dame (Ornelle Amokomogna)

- Quelle stratégie ONU Femmes va mettre en place pour soutenir les femmes ou les sensibiliser sur le thème de cette année qui est sur la digitalisation ?

Radio Guira FM (Pélagie Karzago)

- Les femmes de Berberati disent qu'elles ne se retrouvent pas dans le thème de cette année qui parle de digitalisation. Qu'est-ce que vous avez à leur répondre ?
- Quelle est l'objectif et l'utilisation de cette ligne 1325, c'est pourquoi ? Comment l'utiliser ?

L'Agora (Junior Bouté)

- Aux responsables des ONG féminines, il y a un aspect très crucial que vous n'avez pas souligné dans vos interventions : la santé sexuelle et la reproduction. Est-ce que ce n'est pas inscrit dans votre plan de travail d'éduquer les filles sur la santé sexuelle et la reproduction ?

•

Chantal Solange TOUABENA (Présidente AWLN) - Votre question tombe à point nommé car j'ai une double casquette : je suis la coordonnatrice d'une coalition d'OSC (Organisations de la société civile), qui appuie le ministère de la Santé. Notre coalition, c'est la coalition des OSC pour GFF. GFF c'est le mécanisme de financement mondial (Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents). Nous sommes appuyés par la Banque Mondiale et nous travaillons sur la santé de la reproduction. Aujourd'hui, j'ai fait l'ouverture du lancement officiel d'un projet avec l'ACABEF. Nous avons reçu un financement qui permet d'aller dans les régions sanitaires pour faire la sensibilisation sur la santé de la reproduction. Comme je l'ai dit, nous les organisations, nous venons en appui, et cette coalition des OSC a vu le jour pour appuyer les efforts du ministère de la Santé publique. Les résultats c'est avec le temps.

Marie Louise GUEREKOBİ (Présidente OPGDH) - Je suis avec AWLN dans le même projet, nous avons la chance de travailler sur la santé de la fille, de la mère et de l'enfant. Ce sont des problèmes tellement sensibles, même de nos jours, malgré les sensibilisations, les femmes ne rendent pas à l'hôpital déjà pour les consultations quand elles sont enceintes. Des médicaments pour ces femmes et pour les enfants de moins de 5 ans sont parfois détournés. Voilà pourquoi, JFF a mis en place un système où je travaille avec AWLN. On va regarder de très près pour pouvoir sauver la vie de ces femmes-là, pour voir ce qui ne va pas, où est la responsabilité des agents de santé, et aider aussi les jeunes filles à s'orienter.

Kevin DEMANOU (ONU Femmes) - Ce que nous faisons, une fois de plus, c'est pour soutenir les initiatives du gouvernement. Les Nations Unies et ONU Femmes en RCA, nous sommes en appui au gouvernement dans nos actions principalement. Pour les femmes qui sont en arrière-pays, les Nations Unies soutiennent la restauration de l'autorité de l'Etat, en appuyant la réhabilitation et la construction des bâtiments administratifs en fournissant du matériel, nous parlons du digital, informatique, en renforçant les capacités du personnel à l'utilisation de ces matériels. Aujourd'hui, il est possible pour l'ensemble des préfets de faire des téléconférences. Pour la femme de Berberati, le mécanisme de restauration de l'autorité de l'Etat se fait également avec le renforcement des capacités informatiques, d'Internet, la communication et les Nations Unies soutiennent toutes ces initiatives.

Serge Ntolo Minko (Porte-parole de la Police de la MINUSCA) - J'aimerais d'abord souligner que la ligne 1325 est un projet qui a été monté conjointement par UNPOL et ONU Femmes et qui est déjà en place depuis un bout de temps, et qui fonctionne très bien. C'est une ligne verte, c'est-à-dire, même avec ou sans crédit de communication, vous pouvez appeler et vous allez avoir quelqu'un, parce qu'il y a toute une équipe qui est chargée de recevoir les appels et d'orienter vers les équipes spécialisées pour les interventions conséquentes.

© MINUSCA SCPI 2023